Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 23 FEVRIER 1921 No 14

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, par ligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

NOTES

La session manitobaine marche son chemin tranquillement et bien qu'il soit encore difficile de dire ce que l'avenir réserve, l'on peut dire déjà par les quelques discours qui ont été prononcés et par les questions que les députés sont à mettre à l'ordre du jour que l'horizon se charge de nuages et que la tempête éclatera bientôt.

Une chose qui est évidente c'est que le Gouvernement a perdu de son assurance.

Son roi et maître le Free Press se donne un mal terrible pour le sauver du naufrage imminent et ne sait comment tourner sa plume pour prouver au pays que tous les députés qui ne pensent pas comme les membres du Cabinet sont ou des incapables, ou des imbéciles ou des perturbateurs de la paix publique.

Ce serait vraiment exiger trop du Free Press que de lui demander de discuter une question d'ordre publique selon la justice, sans passion, sans préjugés.

Depuis au-delà de 25 ans que ce journal se sert de tous les moyens en sa possession pour contrecarrer et nullifier le verdict du plus haut tribunal de l'empire britannique, le voilà tout à coup saisi d'une sainte indignation contre tous ceux qui osent montrer un peu d'indépendance et qui se refusent à se laisser conduire plus longtemps par le fouet que le Free Press a manié avec dextérité depuis 30 ans.

La colère du Free Press est montée à son paroxysme au moment où un certain nombre de députés ont jugé à propos de supporter une motion du chef des travailistes demandant la liberté immédiate des députés travailistes actuellement en prison et qui subséquemment au Jugement porté contre eux, ont été élus députés de la Ville de Winnipeg par un vote de plusieurs miliers de citoyens.

Dégagée de toute phraséologie la motion Dixon telle que présentée en Chambre par son proposeur, voulait dire ceci : Trois de nos collègues sont actuellement en prison en vertu d'un Jugement de nos Cours de Justice à cause de la grève de Winnipeg en 1919 : nous, les travaillistes nous ne pouvons admettre notre culpabilité, mais nous ne voulons pas soulever la discussion sur ce point, et nous ne demandons à personne de dire si dans leur opinion nous étions dans le droit ou dans le tort: nous demandons purement et simplement la mise en liberté des prisonniers, sans aucune déclaration de principes d'un côté ou de l'autre.

Pour notre part nous croyons que ceux qui ont voté pour la motion Dixon étaient dans le vrai chemin.

Nous sommes dans un temps où il nous faut la paix, la concorde, l'esprit de charité aussi bien que l'esprit de justice.

Le printemps s'avance: la construction s'impose, si nous voulons que le pays reprenne son essor vers la prospérité matérielle.

Cette construction peut être retardée, si de chaque côté capitalistes et travailleurs reprennent leurs vieilles querelles et refusent de faire à leurs adversaires aucunes concessions.

Nous ne croyons pas que les députés qui ont voté pour la motion Dixon aient le moins du monde porté insulte à la magistrature de notre pays; ils n'ont fait sur la justice du Jugement aucune déclaration et ils ont simplement dit : Gardons sur la grève, sur les procédés de la justice qui ont suivi cette grève notre opinion personnelle; mais, pour l'amour de la paix, de la concorde et de la vraie fraternité, n'allons pas forcer les travaillistes à se soumettre à l'humiliation de dire en se jetant à genoux : Nous avons eu tort; nous demandons purement et simplement la clémence.

Avoir forcé ces citoyens à prendre cette position c'était vouloir les forcer à boire la coupe jusqu'à la lie; ils ne pouvaient pas le faire.

A notre avis ceux qui représentent l'idée contraire ont manqué une bonne occasion de rendre un grand service au pays.

Ce sont là les considérations que monsieur Joseph Bernier, Député de Saint-Boniface a soumis à la députation durant le débat sur cette motion et quand il a conclu ces remarques en disant qu'il était ridicule de voir aujourd'hui le Premier Ministre du Manitoba invoquer la majesté de la loi et l'obligation pour tout citoyen d'avoir le plus grand respect de cette loi, quant il était de ceux qui, depuis audelà de 25 ans, refusent de se soumettre au jugement du Conseil Privé sur la question scolaire manitobaine, nous croyons qu'il avait parfaitement raison.

Même ici-bas il y a des retours et ceux qui pendant des années, grâce à la force brûtale qu'ils possédaient ont accoutumé le peuple à se faire fi de la loi quand il avait force et nombre suffisant pour le faire, se sont exposés à de fâcheux retours.

Ils ont semé le vent et aujourd'hui ils tremblent quand ils croient que le tempête sera la révolte.

Encore une fois nous croyons qu'aujourd'hui plus que jamais il faut le calme, la co-opération, l'esprit de charité, et ceux qui ont montré au travailleur par leurs votes en Chambre qu'ils étaient prêts à lui donner la main pour travailler avec lui au développement et au progrès du pays, loin d'être des révoltés, se sont montrés de très boncitoyens.

Messieurs Talbot, Duprey, Boivin ont voté contre la motion Haig qui forçait les prisonniers à demander la liberté "sur parole".

M. Hamelin a voté pour la motion Haig, avec l'intention de voter dans la suite pour l'amendement des fermiers que les travaillistes auraient acceptée; mais, comme l'orateur n'a pas posé la question le vote a été enregistré simplement sur la motion Dixon et l'amendement Haig.

* * *

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se continu...

Il y a eu jusqu'à présent des discours très intéressants; c'est le débat qui permet à un orateur de prendre le plus de latitude.

Ce débat est ordinairement long, car chaque Député en profite ordinairement pour discourir sur les sujets qui l'intéressent le plus ou qui intéressent le plus ses électeurs.

Une chose à remarquer : le public suit avec beaucoup plus d'intérêt que d'habitude les débats de la Chambre: les galeries sont ordinairement remplies de spectateurs et il est clair qu'il y a actuellement tension et que l'on s'attend à des événements importants.

Nous attendons avec patience le dénouement.

* * *

L'un des gérants de la Compagnie Swift de Chicago, monsieur John Calder, dans un discours à une assemblée des patrons au Fort Garry, nous dit que dans son opinion il ne serait pas sage de vouloir enrayer complètement le flot d'immigration venant d'Europe.

La raison qu'il donne est que le Canadien et l'Américain n'aiment pas à faire une foule de travaux manuels qu'ils jugent au-dessous de leur dignité, tandis que bien des colons venant au Canada et aux Etats-Unis de plusieurs pays d'Europe où il y a misère et famine sont très heureux de faire ici tous les travaux qu'on leur demande de faire.

Comme, par exemple, les travaux de creusage, de terrassement dans nos canaux et sur nos routes, travaux qui sont d'une importance capitale pour le développement du pays.

Encore un autre monsieur que l'on accusera peut-être de vues anti-patriotiques, mais que d'autres jugeront plutôt comme un homme qui a des vues larges et qui voit loin.

* * *

Le Catholic Register de Toronto dit :—

"Dans tout le Canada anglais, il se produit une grande révolution de sentiment à l'égard de Québec et de son peuple. La patience et la bonne conduite finissent toujours par remporter la victoire et le Québec a été patient pendant de longues années d'insultes et de rebuffades qui ont atteint leur paroxisme au cours des élections de 1917, quand, de toutes les chaires protestantes du Dominion tombèrent de violentes diatribes antifrançaises et anticatholiques. Québec n'a pas été égaré dans les représailles odieuses. Il s'est simplement retiré chez lui et s'est occupé de ses affaires et d'élever des grandes familes. Pendant ce temps, les autres provinces étaient lancées dans le tourbillon des troubles ouvriers, économiques, sociaux jusqu'à craindre d'en mourir; puis, après quelques années, quand elles eurent le temps de jeter un regard du côté de Québec, elles le virent heureux et content, absorbant rapidement toutes les industries des provinces-soeurs. Car la Capital ira volontiers où le travail est généreux, facile et calme."

Et le Toronto Telegram, dans son numéro du 26 janvier, écrit ces mots :—

"Québec est le dernier refuge et le dernier asile des anciennes libertés du peuple sur ce continent"...

"Le peuple de Québec est surtout occupé à se mêler de ses propres affaires, attitude qui provoque le ressentiment et, quelquesfois, la raillerie du reste du continent. Cela le fait tellement remarquer"...

"L'individu, dans Québec", continue cet article, "est connu comme un habitant, une créature simple, qui a une foi profonde et confiante en Dieu, et, pour cette raison, est considéré, par le reste de cette hémisphère, comme totalement indécrottable. Il ne croit pas que la Législature peut sauver son âme et c'est pour cela qu'il met une confiance révérentieuse et surnaturelle dans l'Eglise puissante à laquelle il appartient. On fait donc des efforts fébriles et continuels pour l'"évangéliser" quoi que cela signifie"...

"L'habitant de Québec a une seule foi, une seule politique, un seul Seigneur. C'est pour cela que cent vingt millions d'habitants sur ce continent, croient qu'il a quelque chose de travers dans le "coco". Néanmoins, il produit les orateurs les plus fins, les meilleurs poètes, les politiciens les plus habiles et les hommes d'Etat les plus subtils du continent"...

"Il pratique aussi la coutume d'élever des familles nombreuses, une autre excentricité qui fatigue un grand nombre de gens"...

"Ils se marient avec une témérité qui remplit le reste du monde de stupeur et d'admiration. Mais tout cela tourne bien. Ils couvrent de familles les zones inhabitées du nord"...

"Nous aimerions tous Québec beaucoup plus s'il ne nous regardait pas de si haut. Il perd patience de nous voir lui envoyer des missionnaires. Il s'oppose à ce qu'on le classe dans la même catégorie que la Chine païenne, les mangeurs d'homme des Iles des Cannibales ou les chasseurs de têtes de Bornéo. Il va jusqu'à prétendre qu'il a oublié, dans la dernière demi-heure, plus de choses sur Jésus-Christ que nous n'en avons jamais apprises ou que nous n'en apprendrons jamais"...

Le "Vancouver Colonist" disait, dans un récent numéro :—

"Québec, la province française du Canada, méprisée considérablement par la population des autres provinces pour la seule raison que ses coutumes ne sont pas les nôtres, que sa foi n'est pas la nôtre, Québec est, aujourd'hui, la province la plus remarquable du Canada. Elle est située sur la colline, et les yeux de tous les Canadiens, sinon du monde entier, la considèrent avec étonnement".

Encaissons toujours cette bonne monnaie!

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

Le parlement britannique chôme encore au moment où nous commençons à écrire cet article mensuel. La session a été close le 24 décembre à minuit. Le discours de prorogation indiquait que le roi et ses ministres comprennent la gravité de la situation. Deux ans après la conclusion de la paix une grande partie de l'Europe est encore en guerre ou menace de l'être bientôt. Les plus grands efforts doivent être faits pour que cesse un état de choses aussi alarmant et aussi dommageable. Relativement à l'Irlande, le discours officiel contenait ce passage :

"Je déplore l'état des affaires en Irlande, qui m'affecte beaucoup. Je déplore la campagne de violence par laquelle une faible partie de mes sujets cherchent à séparer l'Irlande de l'empire et je sympathise avec les loyaux serviteurs de la couronne qui s'efforcent de restaurer la paix et l'ordre parmi des difficultés et des dangers sans exemple. C'est mon plus grand désir que toutes les parties du peuple de l'Irlande insistent sur un retour aux méthodes constitutionnelles qui peuvent seules mettre fin aux terribles événements qui menacent de ruiner ce pays et rendent impossibles la réconciliation et une paix durable."

Evidemment, ceci ne présente qu'un aspect de la question, l'aspect britannique. Mais il y a aussi l'aspect irlandais. Si les partisans du sinn fein commettent des actes répréhensibles, les policiers et les soldats du gouvernement sont-ils sans reproches? La vérité, c'est que la malheureuse Irlande est en proie à toutes les horreurs de la guerre civile et que de part et d'autre des excès sont perpétrés. Hélas! la solution pacifique n'est pas encore visible. Sans doute un bill de Home Rule est adopté. Dès à présent l'Irlande est virtuellement dotée d'une forme de self government. Mais voici ce qui se produit. La majorité de la nation irlandaise ne veut pas de la législature offerte par le parlement de Westminster. En même temps—et ceci doit fixer notre attention—la minorité, en d'autres termes l'Ulster, l'accepte. A courte échéance on aura donc ce spectacle : une législature irlandaise siégeant à Belfast ou à Armagh, une parti de l'Irlande jouissant de l'autonomie pour toutes ses affaires locales, et l'autre partie soumise encore, sans restriction, à l'ancien régime du gouvernement métropolitain. Et la partie qui n'aura aucune autonomie est celle qui en a le plus besoin. Sans doute elle repousse l'autonomie limitée qu'on lui offre parce qu'elle prétend avoir droit à l'autonomie parfaite, ou, pour mieux dire, à l'indépendance absolue. L'autre jour la "presse associée" nous apportait cette information : "On attribue à de Valera la déclaration qu'il ne ferait pas la sourde oreille aux proposition du gouvernement anglais, pourvu que les termes reconnaissent l'Irande comme nation indépendante. Quand les représentants du gouvernement anglais seront disposés à rencontrer les représentants de la nation irlandaise comme ceux d'une véritable nation, alors la paix pourra se faire." Or c'est là précisément l'obstacle insurmontable. Ou nous nous trompons fort, ou jamais l'Angleterre ne consentira volontairement à reconnaître une république irlandaise séparée d'elle par le seul détroit de Saint-Georges. L'état présent de l'Irlande, fait de coups de main, de raids, d'incendies, d'assassinats, de combats meurtriers, en un mot de destruction et de massacres, doit-donc rester son état normal? Il nous semble indubitable que si les chefs de l'Irlande voulaient se placer sur le terrain de l'autonomie législative, ils obtiendraient sans peine une mesure de Home Rule au moins égale à celle que Parnell avait acceptée de Gladstone en 1885. Cela ne vaudrait-il pas mieux que la situation actuelle? — Thomas Chapais, Revue Canadienne.

COLONS AMERICAINS

On nous prédit pour cette année la visite de 25,000 citoyens des Etats-Unis qui viendraient ici faire des recherches pour trouver les meilleurs terres du Manitoba

Nous pouvons conclure par là que le nombre de colons qui viendront s'établir dans notre province sera nombreux; encore une autre raison pour qu'il y ait paix et concorde dans le pays et que l'on oublie autant que possible les vieilles querelles et les vieilles haines.

Autant de raisons, par conséquent pour que l'on évite avec soin de réssusciter les vieux ferments qui dorment encore.

VATICAN ET LES E.-U.

Après plus de cinquante-deux ans de suspension, les E.-U. songeraient à reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican. Le World a annoncé, en effet, qu'une vigoureuse campagne est menée pour tenter de persuader le nouveau président Harding de reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican qui avaient cessé en 1868.

Les auteurs du mouvement considèrent que les Etats-Unis, en ce qui concerne les relations avec le Vatican, ne devraient pas se trouver en état d'infériorité avec des Etats moins importants.

Le World assure qu'en principe M. Harding est favorable à la reprise des relations et qu'il aurait l'intention de nommer M. Francis Egan, ex-ministre des Etats-Unis en Danemark, au poste de représentant auprès du Saint-Siège.

Le World ajoute que dans le cas où les relations avec le Vatican seraient reprises, le représentant des Etats-Unis devrait avoir le rang d'ambassadeur et la délégation apostolique à Washington devrait être transformée en une nonciature.

L'AUTONOMIE DE L'EGYPTE

Londres, 19. — Lord Miller, ex-secrétaire colonial pour l'Egypte, a présenté hier un rapport où il est dit ce qu'il faut faire pour accorder un gouvrenement indépendant pour l'Egypte. Cette concession devra être accompagnée de réserves destinées à protéger les intérêts anglais et les droits des résidants étrangers. Lord Milner ajoute que le gouvernement devrait commencer ces négociations sans plus de délai.

Le document ajoute que des difficultés formidables pourraient se présenter cependant si l'on transportait aux mains des Egyptiens tous les pouvoirs du Gouvernement. "Il est important de s'assurre que l'Egypte n'adoptera pas une politique agressive à l'égard de l'Angleterre, et il est aussi important d'y assurer les droits de nos compatriotes."

"Nous admettons en fait, aussi bien qu'en théorie, que l'Egypte devrait être gouvernée par des Egyptiens, et nous pouvons espérer qu'une réforme pareille donnerait de bons résultats mais elle ne devrait être acceptée que par sympathie et de bon coeur."

"Nous ne nous cachons pas de penser que l'Egypte n'est pas encore en mesure de se dispenser de la protection de l'Angleterre et ce qui regarde son administration interne. Et nous sommes d'avis que les Egyptiens pensent comme nous sur ce point, étant donné l'exppérience que nous avons acquise en contact des représentants de l'Egypte. Nous ne sommes pas découragés parce que les Egyptiens ne sont pas complètement préparés à se rendre sur tous les points d'un règlement de division auquel ils ont travaillé avec nous."

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée : Proposé par le Frère Vice-Chef-Ranger; secondé par le Frère Secrétaire-Archiviste : Que les membres de notre Cour, ayant appris avec douleur la mort de M. Laflamme, père du Frère John Laflamme, offrent au Frère Laflamme leurs plus vives condoléances le grand deuil qui l'afflige : Que copie de cette Résolution soit envoyée au Frère Laflamme et à la presse pour publication.—Adopté à l'unanimité.

UNE JUSTIFICATION DE L'INQUISITION

Un pasteur protestant, M. Soulier, député de Paris, au début d'une interpellation qu'il présentait au palais Bourbon, sur "le désarmement du gouvernement à l'égard de la propagande bolcheviste", a prononcé ces remarquables paroles : "Il est des idées qui ne sont pas dans le domaine intellectuel, qui entrent dans le domaine des faits et qui sont plus que nocives, qui sont assassines, qui sont des idées imposées ou insinuées par une propagande de mort. C'est, si vous voulez, l'idée de suicide, parce qu'elle va contre l'individu; c'est la malthusianisme, parce qu'il va contre la famille c'est l'anarchie et parallèlement, pour des raisons inverses, mais tout aussi fortes, la dictature, parce qu'elles vont contre la société."

M. Jean Guiraud, l'un des rédacteurs en chef (ils sont deux) de la Croix de Paris, en prend occasion pour constater, dans un article fort remarquable (4 janvier), que l'Eglise n'a pas attendu les terribles leçons de choses que nous donne l'histoire contemporaine pour condamner les idées mauvaises—les idées assassines!—et les maîtriser dans leur oeuvre néfaste en les réprimant. Et pour l'établir, il offre à ses lecteurs une vigoureuse justification de la fameuse Inquisition du XIIIe siècle, que l'on, on n'a pas défendue toujours, chez nos apologistes, en se plaçant avec assez de franchise sur le vrai terrain qu'il s'agissait de couvrir. Nous croyons intéresser considérablement les lecteurs de notre Semaine, en mettant sous leurs yeux le texte même de cette partie de l'article du distingué publiciste. Le voici, sans plus de commentaires.

"Lorsqu'au XIIIe siècle, l'Eglise a établi l'Inquisition, elle a voulu arrêter et en fait elle a réussi à arrêter justement ces idées nocives et assassines, que dénonçait M. Soulier et en face desquelles il ne veut pas que le gouvernement désarme. Les Cathares, les Vaudois et la plupart des hérétiques de ce temps-là enseignaient le suicide, l'union libre, la suppression, par tous les moyens, de la natalité, enfin la destruction de toute autorité, le communisme et l'anarchie. L'Inquisition a fait des victimes et ses bûchers ont eu de sinistres reflets. Certes, il eût pas eu à les allumer pour sa défense et peut-être aussi s'est-elle parfois mal défendue. Comme tout tribunal, celui de l'Inquisition a eu ses erreurs judiciaires. Mais quiconque reconnait la nocivité de certaines idées et la nécessité de les réprimer ne saurait contester le principe qui a présidé à sa création et à son fonctionnement. Elle a été cruelle parfois, en un temps où la répression pénale était sévère. Mais pour que soit complet son bilan, il faut supputer, à côté du nombre de ses victimes, les millions de personnes qu'elle a sauvées en épargnant à l'Europe et au monde des cataclysmes sanglants comme ceux qui s'abattent actuellement sur la Russie et par elle sur l'univers. Mettons-nous dans l'esprit qu'en six siècles l'Inquisition a fait beaucoup moins de victimes que Lénine et Trotsky en trois ans; que ses victimes étaient des coupables, tandis que celles de Lénine sont le plus souvent des foules innocentes; que son action visait au maintien de l'ordre social, tandis que les massacres bolchevistes ne tendent qu'à la ruine et à la ruine et à la mort de toute société.

"Avec les individus, l'Eglise a parfois condamné et brûlé les livres. Elle a eu l'Index à côté du Saint-Office. Ah! comme les événements de ces dernières années ont fait comprendre, mêmes à des incroyants, la sagesse et la nécessité d'une pareille institution! S'il y a des idées nocives, il faut leur barrer le chemin avant même qu'elles soient transformées en actes, par conséquent dans le livre. Pendant la guerre on a institué la censure pour arrêter l'impression de nouvelles, de réflexions ou de théories qui pouvaient nuire à la défense nationale; et l'ensemble du pays—réserves faites sur la manière dont s'exerçait la censure—en a reconnu la légitimité, que dis-je? la nécessité.

"Mais en ce monde, à côté des guerres entre nations qui sont des crises passagères, il y a les luttes permanentes qui sont sans cesse provoquées par les mauvais instincts de la nature humaine. Une société qui serait sans défense contre eux s'effondrerait comme une nation qui resterait désarmée en face de nations qui seraient ses rivales et ses ennemies. La défense sociale est nécessaire encore plus que la défense nationale, parce qu'elle doit être sans cesse en garde contre une attaque permanente. Aucun peuple, aucun régime ne doit donc négliger les mesures de répression indispensables à la conservation de la société. En le proclamant de tout temps, et en poursuivant jusqu'aux replis les plus cachés de la conscience, avant de réprimer dans les écrits et, s'il le faut, dans les individus, tout ce qui menace l'ordre social, l'Eglise a fait preuve au cours des siècles d'une clairvoyance à laquelle ses adversaires d'hier rendent enfin hommage.

'C'est un peu tard en présence des ruines qu'a déchainées ce sadisme de l'esprit destructeur que l'on appelle prompeusement la libre-pensée. Mais mieux vaut tard que jamais!"—Jean Guiraud. (Semaine Religieuse de Montréal.)

LA PAUVRE MERE

"Pauvre mère" et "mère pauvre", voilà deux demi-cercles qui réunis, forment un médaillon dans lequel apparait l'être unique dont les pieds touchent la terre, dont le coeur ne bat que pour sa famille, et dont l'âme n'aspire qu'au ciel...

"Pauvre mère" et "mère pauvre", voilà deux expressions sublimes qui mettent en pleine lumière ce bijou de la création, ce résumé de tout ce qu'il y a de plus grand, de plus noble sous la voûte étoilée...

Le Christ au jardin de douleurs, à genoux, demandait secours à son Père tout-puissant.

La Vierge-mère impuissante au pied de la croix, debout, pleurait!..

Sans l'amour, la terre serait nue et désolée. Ce sentiment que le Créateur a répandu comme l'air et l'eau dans l'univers, est le souffle qui engendre les prodiges.

La jeune fille pauvre, sous l'atmosphère ingrate de son dénûment, et à l'encontre de beaucoup d'hommes égoistes, désire quand même fonder un foyer. Et à l'aurore d'un avenir plutôt sombre et grave, elle convole le coeur débordant de courage et d'abnégation. Elle unit sa destinée à un être sans ressources... Elle devient mère, et alors commence, pour ne plus finir, l'idylle la plus sacrée!...

C'est à l'ombre de la douleur que la famille surgit, et la faiblesse apparente qui enfante est toute faite d'héroïsme et de martyre. Voilà la mère pauvre devenue la pauvre mère...

Alors tout se précipite, tout enchaîne, tout blesse, tout écrase, et sous ce pressoir formidable, des larmes de douleur et d'amour perdent des yeux enflammés de la pauvre mkre toujours debout!

Les enfants arrivent nombreux et vivent dénudés. Ils s'alignent souffreteux, tremblants, les yeux hagards, autour d'une table dégarnie, et leurs bouches avides balbutient ces premiers mots : "J'ai faim, maman!" ... Et déjà, à cette heure, la maladie guette le tout avec son cortège de soupirs profonds et de pleurs angoissants!...

Le chômage forcé augmente la détresse. Les enfants privés de nourriture languissent sans force; l'épidémie les couche un à un, et la misère noire hante le foyer... Le père s'affaisse sous la charge écrasante, mais la pauvre mère, elle, en face de ces flots débordants de malheur, boit en pleurant la coupe amère qui lui est offerte, mais reste toujours debout!...

Son courage l'inspire!... Elle embauche ses bras, et laissant son coeur à son foyer, elle s'en va chez l'étranger chercher dans un labeur pénible et humiliant le pain parcimonieux qui ne suffit plus à alimenter sa famille...

Mais l atâche ardue finit par l'épuiser... Ses forces chancellent sous la corvée... Une fièvre mortelle la gagne... Et le soir s'annonce sombre et lugubre au foyer!... Elle contemple ses enfants, et ses chers petits, eux aussi, la contemplent d'un oeil rempli tristesse!.. "J'ai faim, maman!.. J'ai froid!..." —"Oui, mes enfants, demain!..."

La nuit traîtresse endort les êtres chéris. La pauvre mère va, vient, rajuste des draps qui ne sont pas, gourmande le foyer sans feu, et debout, elle veille!...

Demain? mais la pauvre mère ignore que ce sera son tour. Dévorée par la fièvre, elle tombe à bout de forces. Ses yeux s'encavent, son coeur ne palpite plus que péniblement, et délirante elle répète : "Demain, mes enfants, demain!..."

Un médecin charitable, au chevet, surveille les pulsations langoureuses du coeur de l'héroïne, essuie des sueurs froides qui inondent son front, et conscient de l'inconscience de martyre, et le regard plein d'émotion, il indique du geste à la famille haletante que l'heure fatale approche...

Puis une voix faible et douce comme le souffle léger de la blanche aurore répète une dernière fois : "Demain, mes enfants, demain!"... Et c'est fini!... La mort a terminé son oeuvre!...

Celle qui vient de tomber victime de son héroisme et de son coeur n'aura pour linceul que les lames de sa famille... Et cependant le monde égoïste adache aux quatre planches de la tombe de cette martyre son seul titre de noblesse, et de grandeur, son titre de mère!... Et quand il en parle, il ne dit d'elle que ces mots froids et ingrats : La pauvre femme est morte!... (Dr J. N. Paul Fournier. Le Courrier de St-Hyacinthe.)

INVENTION DE L'IMPRIMERIE

Trois Allemands industrieux, Guttemberg, Faust, et Schoeffer, établirent à Mayence la première imprimerie. Les premiers ouvrages sortis des presses de ces trois fondateurs de l'imprimerie, entre 1450 et 1466, sont devenus si rares, que ceux qui en possèdent des exemplaires les conservent comme des trésors. La Hollande réclame l'honneur de l'invention de l'imprimerie pour Laurent Coster, de Harlem; d'autres l'attribuent à Mentel, de Strasbourg; mais comme on ne connait pas d'ouvrages de ces imprimeurs plus anciens que ceux des trois imprimeurs de Mayence, il faut bien laisser à cette ville d'où l'art typographique se répandit d'ailleurs dans les autres villes, la gloire d'avoir donné naissance à l'imprimerie. Quand on eut connaissance en France des grands avantages de la nouvelle invention, on songea à l'y introduire. En 1469, le prieur de la Sorbonne à Paris, fit venir trois ouvriers imprimeurs de Mayence, pour monter un atelier, et c'est dans la même maison de la Sorbonne que fut établie la première imprimerie qu'il y ait eu en France. Les ouvrages qui en sortirent, ou qui étaient venus d'Allemagne, firent si grand tort au métier des copistes, que ceux-ci dénoncèrent l'imprimerie au parlement comme étant un art magique. Les magistrats, assez crédules pour ajouter foi à cette dénonciation singulière, ordonnèrent la confiscation des livres imprimés. Mais le roi Louis XI, plus éclairé que le parlement, fit restituer les livres à leurs propriétaires. Faust était venu à Paris quelques années auparavant, pour vendre des livres: il y mourut de la peste. Schoeffer y vint ensuite, et, comme on appréciait déjà alors les bienfaits de l'art typographique, il fut accueilli avec tous les égards dux aux hommes ingénieux. Guttemberg avait été nommé gentilhomme de la maison de l'électeur de Mayence. L'empereur d'Allemagne accorda aux imprimeurs des armoiries, ainsi que le privilège de porter sur leurs habits des galons d'or. Telle fut l'estime qu'on eut pour un art éminemment utile, par le secours duquel l'instruction se répand aujourd'hui avec rapidité d'une extrémité du monde à l'autre.

ET MA MERE !

C'était pendant la guerre. Visitant les tranchées, je vis un petit chasseur qui, au milieu des morts, avait le sourire sur les lèvres. J'en fus frappé, et je ne pus m'empêcher de lui dire :

—Comment! mon ami, vous souriez? Voyez tous ces morts autour de nous. J'ai le coeur brisé.

Et il me répondit

—Moi aussi, mon Père, j'ai le coeur brisé. Mais je pars demain. Je vais retrouver ma mère. Je lui dirai que j'ai été fidèle à la promesse que nous fîmes tous les deux au pied de l'autel de l'église où j'ai fait ma premièer Communion. Je vais vers elle! Elle est pauvre, veuve, agée, infirme, seule! Elle est le monde entier pour moi, et je suis le monde entier pour elle.

Vous devinez que mon reproche du début fut vite transformé en une parole de bénédiction et d'encouragement. Et je m'entends encore lui dire :

—Vous avez raison, aimez votre mère, mon ami. Vous serez béni ici-bas, et plus tard là-haut. Je voudrais bien avoir la mienne pour pouvoir l'aimer comme vous aimez la vôtre!

eJ finissais de parler quand, dans ce coin-là où depuis cinq heures régnait le calme qui suit tout attaque, nous entendons soudain le sifflement bien connu dé'un obus qui éclate justement derrière le tas de terre contre lequel nous étions appuyés. eL pauvre enfant fut littéralement coupé en deux à la hauteur des jambes.

Et bien! c'est ici que se révèle la force de la foi et la force de la prière : cet enfant, s'oubliant luimême au lieu de faire entendre un murmure, une plainte causée par l'affreuse douleur que provoquent ces morceaux d'obus pénétrant dans la chair vive, ne trouva que ces mots :

—Et ma mère !...

Voyant qu'il allait expirer et voulant qu'il mourût consolé et réconforté, je lui dis spontanément :

—Votre mkre, mon petit... A partir de ce soir, c'est moi, qui suis son fils!

Le brave enfant voulut me remercier. avez-vous ce que lui dicta son coeur?... Je vous défie, ô vous tous qui connaissez les plus beaux sentiments de l'âme, je vous défie, vous qui éprouvez ou entendez exprimer les plus touchantes tendresses du coeur humain, je vous défie d'avoir entendu jamais une expression plus saisissante et plus imprégnée d'amour filial et de foi en Dieu. Il dit, pour me témoigner sa reconnaissance :

—Puisque c'est ainsi, au ciel, je parlerai de vous à votre maman!...

—Est-ce sublime, ce cri de l'âme chrétienne! — Mgr Cabanel, aumônier militaire.

BONNES PENSEES

Un édice qui n'est pas soutenu dépérit, l'infidélité amène l'instabilité.

Il ne faut être curieux ni en bien ni en mal.

Dieu règne dans la conscience de deux manières : par la grâce et par le remords.

Le genre chagrin dans la dévotion est un métier de gagne-petit, il ne va ni haut ni loin, parce qu'il suppose peu de courage et beaucoup d'amour-propre.







L'ALLEMAGNE DOIT PAYER TOUT CE QU'ELLE DOIT

Londres, 19. — L'Allemagne doit payer tout ce qu'elle doit," a déclaré de nouveau, hier, aux Communes, le premier ministre anglais, Lloyd George.

Le chef du cabinet britannique a ajouté : "Nous sommes prêts a accepter les avis de ceux qui sont au courant de la situation. Il ne faut pas cependant trop demander, si o nveut obtenir quelque chose.

"En réponse aux extrémistes" je déclare que je ne veux pas passer pour avoir défendu la conduite de l'Allemagne, parce que mon premier devoir est d'exiger que l'Allemagne remplisse toutes ses obligations.

"L'Allemagne n'a pas taxé son peuple à son plein rendement, ni autant que les Alliés l'ont fait pour eux-mêmes, quoique le traité de Versailles contienne des clauses pour l'y forcer. Les impôts et les douanes ne sont pas bien balancés, même si on les compare à ceux de la France et de la Grande Bretagne."

Au sujet des ressources de l'Allemagne, Lloyd George a dit : "Nous devons lui permettre de se procurrer les matikres premières et les vivres nécessaires. Cette question sera réglée sous peu.

"Je ne veux pas entrer à la Conférence avec un autre but que celui de faire de mon mieux afin d'obtenir que l'Allemagne paye ce qu'elle doit dans sa plus large capacité, mais je n'irai pas là pour émettre des propositions que nous savons, d'après des experts, être impraticables et de nature à nous faire perdre tout espoir d'obtenir quelque chose de ce pays.

"L'Allemagne doit payer et elle doit faire de son mieux afin d'équilibrer son budget qui présentement ne rencontre qu'un cinquième de ses déépenses. Nous ne pouvons tolérer ceci plus longtemps. Ce n'est pas que l'Allemagne soit trop pauvre pour se rendre aux demandes des Alliés, et le mark n'est pas aussi déprécié qu'il semble. Nous ferons un appel pressant à la délégation allemane afin que le pays se prépare à rencontrer ses obligations. L'Allemagne n'a plus à entretenir sa flotte, son armée, son gigantesque matériel de guerre, et nous devons pas mettre en oubli que le refus de l'Allemagne de remplir ses engagements poussera forcément les Alliés à faire respecter le traité."

DEUX MARECHAUX

Paris, 18.—Au cours de sa visite à Paris, le maréchal Pilsudski a eu une longue entrevue avec le maréchal Foch. Le président Millerand a aussi reçu à un dîner, le président de la Pologne. Plusieurs personnalités françaises et polonaises assistaient à ce dîner.

Au dessert, M. Millerand a porté un toast dans lequel il a dit notamment après avoir rappelé le long martyre et la résurrection de la Pologne :

En attendant l'heure où ses frontières seron etnfin fixées suivant ses aspirations légitimes et conformément aux grands principes dont la victoires des alliés a assuré le triomphe la Pologne a entrepris le dur labeur de sa reconstitution intérieure. Le peuple polonais peut compter sur la France dans la paix comme il a pu y compter sur la France dans la compter dans la guerre.

Je sais, Monsieur le maréchal que votre précieux concours nous est acquis pour resserrer encore entre nos deux pays une entente qui est pour chacun d'eux un élément indispensable de sécurité et de progrès, comme elle constitue pour l'Europe une des plus solides garanties de la paix.

Le maréchal Pilsudski a répondu :

Cette solidarité de la France et de la Pologne, basée non seulement sur des sentiments de profonde et ancienne amitié, mais aussi sur une étroite communauté d'intérêts, permet d'envisager avec confiance la tâche immense qui incombe au peuple polonais et devant laquelle il ne reculera point.

La Pologne est pleinement consciente de la mission pacifique et civilisatrice que lui impose sa situation dans l'Est européen et qui correspond à celle de la France à l'Occident. Elle poursuivra cette mission avec ténacité, dans une entente toujours plus étroite avec la France.

Certain que dans l'avenir, comme par le passé, votre précieux concours, Monsieur le président, nous est acquis, je vois dans la collaboration féconde de nos deux patries le gage le plus solide de leur bonheur et de leur sécurité et la consécration d'un régime de droit en Europe.

HYGIENE

De l'Isolement dans les Maladies Contagieuses

Enfin, la maladie terminée, il faut faire la désinfection finale. Cette désinfection est obligatoire dans cette province; on n'a donc pas le droit de se contenter de la désinfection au cours de la maladie. Il est possible que malgré toutes les précautions prises pendant la maladie, il soit resté des germes qui n'ont pas été détruits. La désinfection finale est donc un mode de protection que l'on ne peut négliger. Ici, on désinfete le malade par le bain antiseptique; les vêtements du malade, et l'intérieur de la maison avec tout son centenu: lingerie, meubles, etc. Pendant la désinfection la maison doit être hermétiquement close, pour que le gaz désinfectant ne puisse s'échapper. On emploie comme désinfectant, soit la formaline à dose de 8 onces par mille pieds cubes d'espace, ou le souffre à dose de 3 livres par mille pieds cubes d'espace également. Est de nul effet et de nulle valeur le mode qui consiste à désinfecter une personne ne l'aspergeant simplement de quelques gouttes de formaline. Deux choses sont nécessaires pour désinfecter une personne: il faut désinfecter l'individu par le bain antiseptique ou au moins par le lavage de la figure et des mains avec une solution désinfectante, et aussi désinfecter les vêtements par un des procédés décrits dans l'opuscule qui contient les règlements d'hygiène et que l'on peut se procurer en s'adressant au Conseil d'Hygiène ou à un de ses officiers.

Est également nulle cette désinfection de l'habitation qui consiste à répandre quelques onces de formaline dans la maison ou à faire brûler quelque peu de souffre en ouvrant les fnêtres pour empêcher le personnel d'être asphyxié. Pendant la véritable désinfection aucun être ne peut vivre dans la maison.

Pour faire la désinfection d'une maison, il faut pouvoir faire le cubage de cette maison afin de doser le désinfectant, et avoir été entraîné soit par un officier du conseil d'hygikne, soit par un médecin. n'admettons pas que chacun fasse la désinfection de sa maison en se procurant une quantité quelconen faisant dégager le gaz plus ou que de formaline ou de souffre et moins bien. La désinfection bien le germe de la maladie; mal faite faite est nécessaire pour anihiler elle est sans effet utile.

Toutes les règles que je viens de décrire sont faciles à observer. Il ne tient donc qu'à la bonne volonté de chacun d'éviter les maladies contagieuses et les meurtrières épidémies qu'elle entraînent souvent.

En terminant je dois rappeler que la variole est évitable en employant la vaccination; que la dipthérie se guérit par l'emploi hâtif du sérum antidiphtérique et que les enfants en danger de contracter la dipthérie peuvent éviter la maladie par une injection prophylactique de sérum. Enfin, un devoir important qui incombe aux municipalités, à leurs bureaux de santé, c'est celui de rechercher la cause initiale de la maladie contagieuse, de l'épidémie afin de pouvoir la combattre.

Il faut appliquer les règles que je viens d'indiquer même lorsque la maladie paraît légère: car le germe venant d'une personne dont la maladie n'est pas grave, peut donner une maladie très grave chez une autre personne. Le taux de la mortalité par les maladies contagieuses est beaucoup trop élevé; mettons fidèlement en pratique les règlements protecteurs du Conseil Supérieur d'Hygiène et ce taux fléchira avec une rapidité qui nous étonnera. — Dr Henri Samson, (Le Courrier de St-Hyacinthe.)

Notes Locales

Mlle A. Dostert a donné, la semaine dernière, au Fort Garry, un recital qui obtenu un beau succès.

* * *

Il y aura séance à l'école Provencher, (à la mi-carême) le jeudi, 3 mars : "Les Vivacités du captaine Tic. Billets réservés en vente à l'Association d'Education.

La dernière partie de cartes de la L. D. C. F. a bien réussi. Comme toujours on y exécuta un joli programme musical. Signalons surtout un morceau de piano par Mlle E. Longpré, chant par Mlle E. Brault et un morceau de violon par M. Emilien Couture. Mme Joseph Gauthier obtint le prix des dames et M. Joseph Hélie celui des messieurs. Mlle A. Prendergast gagna le prix de râfle.

* * *

Le 24 février, jeudi, M. Hélie donnera, un concert au profit des orgues de la cathédrale. On y exécutera un joli programme.

Dimanche prochain, à l'Académie Provencher, la Fanfare La Vérendrye, donnera une pértie de cartes. La réunion commencera à 8 p.m. précis. On exécutera un joli programme musical. De beaux prix sont offerts. Tous sont invités.

* * *

Pour la sixième partie de la série du dimanche, qui a eu lieu dimanche dernier, les gagnants furent les suivants : Mlle Georgeline Senez et M. Emile Trudeau remportèrent les prix de cartes, et Mle Alva Rheault le prix de la râfle.

Les Forestiers Catholiques sont plus que satisfaits de l'assistance nombreuse qu'ils reçoivent à chacune de leurs parties de cartes, et remercient grandement toutes les personnes qui les encouragent.

* * *

La première partie de la troisième série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier. L'assistance était des plus nombreuses. Mlle E. Michon et M. V. Bourbonnière furent les gagnants des prix de cartes, et Mlle B. Philippon remporta le prix de la râfle.

REMERCIEMENTS

Les familles Guilbault, Béliveau et Lemieux offrent leurs remerciements bien sincères à toutes les personnes qui leur ont témoigné de si touchantes sympathies à l'occasion de la mort de M. Médard Guilbault.

PERDU—Un portemonnaie contenant une somme d'argent. Celui qui le remettra à Henri Lessard, 118, rue de la Morisie recevra une généreuse récompense.

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Spécialités : droit criminel
Corporations, prêts

Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207



Rien n'egale le
MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a maintenu sa réputation depuis si longtemps que l'a fait le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-imitations.

MINARD LINIMENT CO. LIMITED
Yarmouth, N.E.

RESTAURANT TASCONA

SPECIALS

Bananes, la douz. ....50 et 60c
Oranges, la douz. ......30, 50 et 60c
Grapefruits, 2 pour 25c
Citrons, la douz. 30c
Céleri 25c
Salade, 2 pour 25c

Bonbons de toutes sortes

558 Ave Taché - Saint-Boniface

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations : de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

GRANDE VENTE de FIN de MOIS

Vendredi, Samedi et Lundi les 25, 26 et 28 Fevrier 1921

RAYON D'ARTICLES POUR DAMES

Offre Exceptionnelle

Robes de maison en indienne de belle qualité, ainsi qu'en chambrai bleu ou beige. Bien taillées. Tailles 34 à 44. Rég. $3.00 à $3.50 Spécial ... **$1.99**

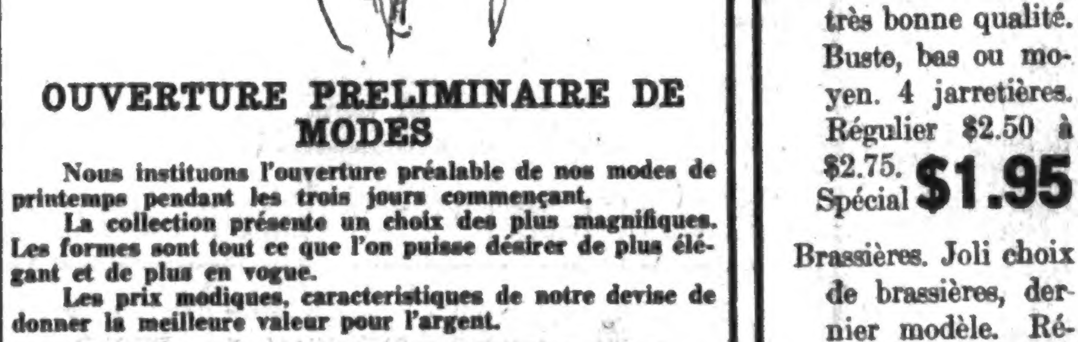


Ruban de soie. Larguer 3½ pouces. Blanc, rose bleu pâle, rouge vieux rose, bleu-marin et vert. Régulier 30c. Spécial, la verge .. **15c**

Nous avons en outre un très grand assortiment de rubans des nuances les plus en demande, dans toutes les largeurs, à prix bas.

Laine "Shetland Floss" en bobine, ou écheveau. Un vaste choix de couleurs. Régulier 35c. Spécial, la bobine ou l'écheveau .. **25c**

Laine "Kumfy" pour faire des jerseys. Toutes les nuances. Rég. 50c. Spécial, l'écheveau .. **35c**



OUVERTURE PRELIMINAIRE DE MODES

Nous instituons l'ouverture préalable de nos modes de printemps pendant les trois jours commençant.

La collection présente un choix des plus magnifiques. Les formes sont tout ce que l'on puisse désirer de plus élégant et de plus en vogue.

Les prix modiques, caracteristiques de notre devise de donner la meilleure valeur pour l'argent.

MODES A DES PRIX TRES BAS

Chapeaux garnis en satin et en tresse de soie. Nuances combinées du plus haut goût. Très spécial, pour 3 jours **$4.95**

AVIS SPECIAL

A compter dès maintenant nous vendons les célèbres faux cols ARROW chaque **25c**

Nous avons toujours un grand assortiment de cols "Arrow" dans tous les styles.

CORSETS

Nous venons de recevoir une vaste collection de corsets P. C. et D. A. dans les modèles les plus recherchés pour printemps. Les prix les plus raisonnables.

Corsets de bonne qualité. Buste moyen. 4 jarretières. Rég. $2.00. Spécial **$1.49**

Corsets en coutil de très bonne qualité. Buste, bas ou moyen. 4 jarretières. Régulier $2.50 à $2.75. Spécial **$1.95**

Brassières. Joli choix de brassières, dernier modèle. Régulier $1.25 à $1.50. Spécial . **99c**

Le Parisien 145 P.C.

RAYON DE CHAUSSURES

POUR FILLETTES ET ELEVES

La Bottine "Snubber"

Bottines faites en veau de qualité extra. Semelle en cuir solide. Bottine excellente pour la saison de printemps. Formes anglaises, talons bas. Bottine spéciale pour dames et fillettes, désirant une chaussure à talon bas. Pointures 2½ à 7. Régulier $8.95. Spécial **$5.95**

POUR FILLETTES

Nous avons groupés ensemble diverses sortes de bottines à lacets ou à boutons, en cuir noir mat, dongola, ou en veau. Pointures 11 à 2. Régulier à $4.95. Prix spécial **$2.95**

POUR PETITES FILLETTES ET PETITS GARCONNETS

Bottines "Classic" ou "Nursery" cuir noir mat ou box. Lacets ou boutons. Pointures 8 à 10½. Rég. $5.50. Spécial **$3.95**

AUX DAMES

Nous sommes maintenant en état, mieux que jamais de satisfaire à votre demande pour des bottines élégantes pour la saison de printemps. Soit-il bottines, souliers à lacets ou pumps. Toutes formes, aux prix les plus bas.

Tout ce que nous désirons est que vous visitiez notre rayon de chaussures.

CAOUTCHOUCS

Nous avons un grand assortiment de caoutchoucs et nos prix sont très réduits.

POUR GARCONS

Bottines fortes pour les écoliers. Faites en cuir box, semelles en cuir solide. Pointures 1 à 5. Prix exceptionnel **$3.95**

POUR GARCONNETS

Bottines en cuir box. Garanties solides. Pointures 11 à 13½. Régulier à $4.75. Spécial **$3.49**

POUR PETITS GARCONNETS ET PETITES FILLETTES

Bottines solides en cuir grainé. Excellente pour la saison de printemps. Pointures 8 à 10½. Régulier $3.00. Spécial **$1.95**

AUX JEUNES HOMMES

Nous avons actuellement dans notre assortiment. tout ce qu'il y a de plus élégant et de meilleur comme bottines. Les formes de la plus haute nouveauté et nos prix sont incomparablement bas.



GRAMOPHONES

OCCASION INSURPASSABLE

Profitez-en de nos réductions des prix de gramophones, lorsque nous pouvons vous en faire l'offre.

PANTAPHONE "MODELE HARMONIC"

Fini Acajou Seulement

PRIX : $89.00

Termes: $9.00 comptant et $9.00 par mois

Dimensions : Hauteur. 44 pouces; largeur, 19½ pouces; profondeur, 21 pouces. Ressort fort et double. Reproducteur reversible. Arrêt automatique. Saphire pour jouer les disques "Pathe" et "Edison." Joue tous les records. Espace pour contenir 100 disques. Fini artistique Régulier $135.00. Prix spécial, avec 5 disques double face de $1.00 pièce **$89.00**

Venez entendre ces nouveaux disques Columbia pour le mois de mars. C'est une musique que vous n'oublierez pas.

A3351—Margie, Fox-trot—Broadway Rose, Fox-trot **$1.00**
A3301—Whispering, Fox-trot — If a Wish Could Make It So, Fox-trot **$1.00**
A3345—Feather Your Nest , Fox-trot — Grieving for You, Fox-trot **$1.00**

Vaste collection de disques français.

PHONE N1183 — RAYON D'EPICERIE — **PHONE N1184**

Corn flakes marque "Quaker". Très spécial, le paquet **10c**
Pas de C.O.D. ou de commandes par téléphone.

Confiture pure Hamsterley Farm ou Glassco. Aux fraises et aux framboises. Spécial, la chaudière de 4 livres **$1.10**

FRUITS SECS

Pruneaux. Spécial, la livre **10c**
Pèches avec noyaux Spécial, la livre **10c**
Raisins secs sans noyaux "Griffin". Paquets de 11 onces. Spécial le paquet **24c**
Mélasse pour faire à manger. La chaudière de 5 livres **40c**
Poudres à gelée "Nabob". Tous les goûts. Spécial 2 paquets pour **25c**
Essences de vanille ou citron. Spécial, 3 bouteilles pour **25c**
Tomates conservées "Delmonte". Groses boites. Spécial, 2 boites pour **45c**
Cornichons sûrs, sucrés et gherkins. Spécial, le bocal de 12 oz. **25c**

Sucre blanc. — Special, 10 livres pour **$1.20**
Pas de C.O.D. ou de commandes par téléphone.

Pilchards, un poisson très gras et bon. Spécial, la grosse boîte **17c**
Macaroni et spaghetti. Spécial, le paquet **10c**
Gruau "Ogilvie". La grosse boîte **22c**
Gruau "Roblin Hood". Le sac de 20 livres **80c**
Puffed Wheat. Spécial, le paquet **10c**
Lait condensé "Gold Seal". Spécial, la boite **25c**
Beurre de cacahuètes "Peanut". Spécial, la boite **35c**
Biscuits au soda. La grosse boîte **37c**
Biscuits sucrés melangés Spécial, la livre **27c**

Oleomargarine H. A. Spécial, la livre **37c**
Saindoux composé. Spécial, la livre **22c**
Saindoux pur. Spécial. la livre **28c**
Fromage d'Ontario. Spécial, la livre **35c**
Oeufs frais. Spécial, la douz. **50c**

FRUITS ET LEGUMES

Oranges. Petites. La douz. **20c**
Oranges. Moyennes. La douz. **25c**
Oranges. Grosses. La douz. **40c**
Citrons. La douz. **25c**
Grapefruit, pamplémousses. Grosses. Spécial, 2 pour **25c**

Fruits Conservés — **25c** — **Fruits Conservés**

Ananas de Singapore tranchés. Très spécial, la boite ....
Poires "Bartlett." Fruit choisi. Spécial, la boite ....
Bleuets. Spécial, la boite ....
Prunes "Lombard". Sirop épais. Spécial, la boite ....
Pèches conservées. En tranches. Spécial, la boite ....
Abricots, conservés. Spécial, la boite ....

RARE OFFRE

Thé noir "Pekoe indien". Spécial, la livre **35c**
Café grillé ou moulu frais. Spécial, la livre **35c**
Fèves blanches d'Ontario cuisent parfaitement. Spécial, 3 livres pour **25c**
Cacahuètes (peanuts), fraîchement rôtis. Spécial, la livre **20c**
Bonbons melangés. Très spécial, la livre **20c**
Bon beurre de ferme. Spécial, la livre **39c**
Beurre de crémerie. Spécial, la livre **60c**

Pommes pour cuire. 3 livres pour **25c**
Pommes "Wagner" ou "Winesap". Première qualité. Spécial, 2 livres pour **25c**
Pommes de terre blanches de Manitoba. Garanties pas gelées. Spécial, le minot **$1.25**
10 livres pour **25c**
Oignons blanc de la Colombie Anglaise. 10 livres pour **25c**
Le sac de 100 livres **$2.00**
Poudre "Old Dutch". Spécial, la boite **10c**
Allumettes "Eddy". Grosses boites de 500. Spécial, 2 boites pour **25c**

Confiture melangée marque "Home". Fraises ou framboises et pommes. Très spécial, la chaudière de 4 livres **59c**
Pas de C.O.D. ou de commandes par téléphone.

FARINE ET NOURRITURE A BESTIAUX

Farine Quaker :—
Le sac de 24 livres **$1.60**
Le sac de 49 livres **$3.05**
Le sac de 98 livres **$5.95**
Son. Le sac **$1.60**
Gru. Le sac **$1.65**
Blé d'inde cassé ou rond. Le sac **$2.35**
Bléé à poules. 25 livres pour **$1.00**
Le sac de 100 livres **$3.75**
Orge. Le sac de 100 livres **$1.90**
Avoine. Le sac **$1.95**
Ecailles d'huîtres. 9 livres pour **25c**
Le sac de 100 livres **$2.45**

POUR LE MENAGE
Savon Royal Crown. Spécial 25 barres pour **$1.00**
Pas de C.O.D. ou de commandes par téléphone.

LA MAISON BLANCHE

Samedi le magasin restera ouvert jusqu'à 11 heures p.m.
11-35 AVENUE PROVENCHER



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

ROBOL
(Tablettes)
Nettoient l'intestin paresseux et combattent la
CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal

ACHETEZ VOS
EPICERIES et PROVISIONS
T. Pelletier & Cie
Avenue Taché, St-Boniface
Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Desjardins Freres
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
14, rue Victoria — St-Boniface
Tél. Main 6588
Autos pour funérailles, mariages et baptêmes. Service jour et nuit. Auto-ambulance et auto-corbillard sur demande. Maison exclusivement Canadienne-française.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpiatl St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence : 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ
M. D., L. M. C. C.
Spécialiste en Chirurgié et Maladies des Femmes, Voies Urinaires
Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage Winnipeg
Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m,
Téléphone A6081
Résidence : 161 Ave Provencher
Télé.: N2396 - St-Boniface

Dr L. D. COLLIN
Des hôpitaux de Paris
Spécialité Chirurgie
Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone Main 4640
Heures de consultation 2 à 5 p.m et 7 à 9 p.m.

Dr J. J. TRUDEL
des Hôpitaux de Paris et New York
Spécialité : Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Bureau :
702, GREAT WEST PERMANENT
Téléphone : A7249
356, RUE MAIN - WINNIPEG

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone : Main 4190
Bureau :
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

A NOS ABONNES

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."